



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement 529-2017, modifiant le règlement 519-2017 et ses amendements, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 200 000 \$.

NOTE: Le règlement est reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

314-2017

QUESTIONS DU PUBLIC :

Aucune.

---

315-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'assemblée soit et est close à 17 heures 09.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière